

3.2.1 Termes de Référence : Promotion de l'Entrepreneuriat Local

Fonction proposée	Expert.e national.e dans la Promotion de l'Entrepreneuriat Local
Brève présentation de VNG International	VNG International est l'agence de coopération internationale de l'Association des communes néerlandaises (Vereniging van Nederlandse Gemeenten, VNG). Nous soutenons les processus de décentralisation et nous facilitons la coopération décentralisée. Nous renforçons les communes, leurs associations, les instituts de formation et les groupes de travail chargés de la décentralisation et de la gouvernance locale, dans des pays partout dans le monde.
Brève présentation du programme	<p>ADIL « Appui au développement intégré local » est un programme financé par l'Union Européenne et le Gouvernement du Royaume des Pays-Bas et mis en œuvre par VNG International.</p> <p>L'objectif principal du programme ADIL est d'appuyer l'Algérie dans sa démarche de réformes en matière de développement territorial intégré et durable, de gouvernance et de démocratie participative, dans le cadre du processus de décentralisation.</p> <p>Les objectifs spécifiques (résultats) de cette action sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appuyer la conduite des réformes en vue de promouvoir la gouvernance locale et le développement territorial intégré, inclusif et durable à travers l'accompagnement des structures centrales au niveau national (au sein du ministère de l'Intérieur, des Collectivités Locales, et des Transports, MICLT). - Appuyer l'exercice effectif par les collectivités (et leurs partenaires), de leurs nouveaux rôles d'acteurs du développement dans un processus de décentralisation et de gouvernance locales, avec un accent sur la libération du potentiel territorial ; - Appuyer la construction par les communes de partenariats et la pratique de nouveaux modes de concours afin d'assurer leur rôle en matière de gouvernance locale et développement territorial.
Objectif(s) et contexte de cette mission	<p>Contexte :</p> <p>Dans le cadre du programme visant à renforcer la gouvernance locale et à soutenir le développement socio-économique des territoires, l'activité 3.2.1 « Promotion de l'Entrepreneuriat » a pour objectif d'encourager la création d'entreprises-startups locales en misant sur un écosystème favorable aux jeunes (homme/femme-acteurs de l'écosystème) des (12) communes des (7) wilayas pilotes.</p> <p>Ladite démarche intervient dans l'objectif de booster le rôle des startups en matière de solutions innovantes dans la résolution des problèmes socio-économiques des collectivités locales et améliorer les processus de prestation des services publics au niveau local, à travers l'instauration d'un écosystème local approprié.</p> <p>Cet écosystème repose notamment sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La promotion des centres d'innovation local • La mise en place d'incubateurs communaux ou intercommunaux, <i>l'instauration d'un écosystème favorable, et l'aménagement et l'équipement des infrastructures recensées par les commissions habilitées en la matière</i> • Le développement de programmes de formation des facilitateurs, • L'accompagnement des acteurs de l'écosystème débutants en cohérence avec les projets pilotes de la composante 02. <p>Les initiatives prévues pourront être menées à différents niveaux administratifs (commune, wilaya) et viseront à stimuler l'innovation, l'initiative locale et l'émergence d'entreprises porteuses de valeur économique, sociale ou culturelle.</p>

	<p>Objectif général : Contribuer au développement d'un écosystème entrepreneurial local performant, accessible et durable, à travers l'identification des acteurs de l'écosystème, le renforcement de leurs compétences et la mise en place de structures de soutien adaptées.</p> <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les potentiels au niveau local (communes, wilayas) en lien avec la composante 02 • Diagnostiquer les besoins • Concevoir et mettre en œuvre un programme de formation destiné aux acteurs de l'écosystème ciblé • Contribuer à l'émergence d'un cadre favorable encourageant la créativité, l'innovation et la création d'activités au niveau local • Formuler des recommandations pour la pérennisation des dispositifs de durabilité des centres d'innovations au niveau local. <p>NB : à un rapport d'évaluation élaboré par le département ministériel du MICTL, fait ressortir plus de <u>3600 espaces d'une superficie de 470.000 m² dont 2870 biens relevant de la commune).</u></p> <p><u>Au niveau des quatre (04) wilayas ciblées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> — Tiaret :(10) infrastructures (4563.4 m²) ; — Mostaganem :(09) infrastructures (6230 m²) ; — Biskra : (01) infrastructure (990 m²) ; — Tébessa : (03) infrastructures (1300.2 m²) ;
<p>Activités à exécuter et méthodologie</p>	<p>A. Identification des acteurs de l'écosystème Activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cartographie des acteurs de l'écosystème à l'échelle locale dans les 12 communes, avec l'appui des Coordinateurs et Assistants de projets • Organisation d'entretiens, rencontres et <i>focus groups</i> avec les acteurs de l'écosystème et les acteurs économiques locaux • Analyse des besoins, motivations et contraintes rencontrées par les acteurs de l'écosystème <p>Méthodologie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Approche participative incluant les communes, les associations locales et les services de la wilaya, (<i>accompagnement des collectivités locales dans l'établissement des contrats de partenariat associatif entre l'association, le centre d'innovation en question, la collectivité locale et les acteurs de l'écosystème</i>), vu qu'il a été évalué par les services du MICTL la mise en place de plus de 500 projets associatifs dans le cadre partenarial • Établir un répertoire des solutions innovantes recensées au niveau des (12) communes ; • Faciliter le partenariat entre startups, associations et collectivités locales pour créer une synergie territoriale. <p>B. Identification des besoins en Centres d'Innovations Locaux Activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diagnostic territorial pour déterminer les zones prioritaires et les plus propices ; • Analyse des infrastructures existantes : espaces publics, bâtiments communaux, centres culturels, etc ;

	<ul style="list-style-type: none"> • Définition des besoins en équipements, ressources humaines et modèles de gestion ; <p>Méthodologie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Visites de terrain (12 communes) au besoin • Entretiens avec les autorités locales, les opérateurs économiques, les universités, les centres culturels ou centres de formation professionnelle, les entretiens doivent être sous forme de focus groupes avec les acteurs de l'écosystème entrepreneurial ; • Analyse multicritères (accessibilité, population cible, potentiel d'usage). • Proposition d'un plan de valorisation des infrastructures non exploités au niveau de 12 communes (aménagement et équipement) pour installer des centres d'innovation. • Définition des normes et standards techniques pour l'instauration d'un centre d'innovation conforme aux bonnes pratiques. • Mise en place des mécanismes d'incubation pour les solutions innovantes au niveau des centres d'innovation. <p>C. Formation des jeunes porteurs de projets :</p> <p>Activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Élaboration d'un curriculum de formation adapté aux réalités locales : <ul style="list-style-type: none"> ○ Entrepreneuriat de base et auto-entrepreneuriat, ○ Gestion financière et du patrimoine local ; ○ Soft Skills / Marketing ○ Formalisation juridique, cadre légal ; ○ Pitch et business model. • Mécanismes et modes de financement des centres d'innovation ; ○ Intelligence Artificielle ; ○ Incubation des solutions ; • Organisation des sessions de formation en présentiel au niveau de chaque wilaya, <u>au moins (120) bénéficiaires (Hommes/femmes) ;</u> • Coaching individuel ou en petits groupes pour accompagner les premières étapes des projets en lien avec la composante 02, • Animation d'ateliers thématiques et d'exercices pratiques. • Assurer la formation des facilitateurs au niveau des communes pilotes pour garantir un accompagnement ; • Intégrer des modules sur les modes de financement des solutions innovantes ; • Organisation des rencontres régionales au profit des facilitateurs déjà sélectionnés par une commission intersectorielle, au niveau de l'EPIC/ « ALGERIA venture ». <p>Méthodologie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Méthodes actives d'apprentissage, (cas pratiques, simulation, exercices de groupe) ; • Approche progressive : initiation → structuration → maturation du projet ; • Implication éventuelle d'experts externes, entrepreneurs confirmés, incubateurs régionaux, etc.
<p>Livrables prévus</p>	<p>Rapport d'identification des porteurs de projets innovants, startups ciblées au niveau des communes concernées, et des solutions domiciliées au niveau des WIC, comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Liste des bénéficiaires potentiels, • Analyse de leurs profils, besoins et contraintes. <p>Rapport de diagnostic des besoins en incluant :</p>

	<ul style="list-style-type: none"> • Possibilité de proposition de développement d'une plateforme électronique interactive comme étant un espace d'échange d'expériences et de connaissances entre les facilitateurs locaux et les services centraux et locaux ; • Définition d'une méthodologie d'un listing/répertoire des start-up porteuses des solutions innovantes dans les domaines métiers des collectivités locales ; analyse des infrastructures existantes, • Mettre en place un système de suivi pour mesurer le nombre des projets réalisés dans les centres d'innovation. • Elaborer un tableau de bord opérationnel pour le suivi des projets incubés (Indicateurs de réussite, nombre d'emplois créés, etc.). • Définir les besoins socio-économiques pouvant faire l'objet de solutions innovantes. • Rapportage périodique : Établir des rapports de performance à transmettre au Guichet Unique de Wilaya pour valoriser les efforts de la commune en matière d'innovation <p>Programme de formation détaillé, incluant modules, supports pédagogiques, planning et outils pratiques.</p> <p>Rapports de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre des jeunes formés, • Évaluation de leurs progrès, • Retours des participants et recommandations. <p>Synthèse finale des interventions, intégrant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Principaux résultats, • Leçons apprises, • Recommandations pour la pérennisation et le renforcement de l'écosystème entrepreneurial local. • Elaborer un guide sur la gouvernance et l'expertise des centres d'innovation, comme modèle pour la gestion et le suivi de ces centres.
<p>Qualifications minimales</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme universitaire (Master ou équivalent) dans l'un des domaines suivants : entrepreneuriat, développement économique local, management, sciences sociales ou tout autre domaine pertinent pour la mission ; • Au moins 8 années d'expérience avérée dans l'un des domaines suivants : <ul style="list-style-type: none"> ○ Accompagnement des acteurs de l'écosystème ; ○ Mise en place de programmes d'entrepreneuriat ou d'innovation ; ○ Développement et gestion d'incubateurs. • Expérience démontrée dans la conception et l'animation de programmes de formation entrepreneuriale ; • Expérience préalable dans l'évaluation des besoins territoriaux et la conduite de diagnostics territoriaux ; • Expérience avec des projets financés par des bailleurs internationaux ou programmes de coopération constitue un atout ; • Maîtrise des outils et approches liés à l'entrepreneuriat : business model, plan d'affaires, financement, innovation sociale ou économique ; • Très bonnes compétences en facilitation, animation d'ateliers, coaching et accompagnement individuel ; • Connaissance du contexte institutionnel, socio-économique et administratif algérien (communes, wilayas) ; • Excellentes capacités de communication orale et écrite en arabe et en français (anglais est un atout) ; • Capacité à travailler en autonomie tout en interagissant efficacement avec les équipes du projet ;

	<ul style="list-style-type: none">• Sens de l'organisation, rigueur et capacité à respecter des délais serrés ;• Maîtrise des concepts de gouvernance des centres d'innovation et des mécanismes de partenariat public-privé (au niveau local) ;• Savoir tenir compte des lignes directrices proposées dans le document en matière des centres d'innovation au niveau local.
Durée et lieu de la mission	<p>Durée totale : 80 jours ECT nationaux.</p> <p>Période d'exécution : janvier – décembre 2026.</p> <p>Lieu d'exécution : niveau national et local (7 wilayas « Tiaret, Mostaganem, Biskra et Tébessa, Bir el Ater, Ksar Chellala, et Al Kantra » et 12 communes pilotes « Tiaret, Zmalet El-Amir Abdelkader, Medroussa, Sidi Lakhdar, Ouled Boughalem, Khadra, El-Kantra, Sidi Okba, M'chouneche, Ouenza, Bir El-Ater, Chréa »).</p>
Contact	<p>Merci d'envoyer votre CV, en français et en format PDF, le fichier devant être renommé comme suit : « CV NOM prénom », aux adresses email suivantes ; maud.alberge@vng.nl, gestionnaire de projet à la Haye mirjam.andriessen@vng.nl, gestionnaire de projet à la Haye</p> <p>Veillez spécifier dans l'objet du mail de candidature les informations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">- Fonction à laquelle correspond la candidature- Le cas échéant, la commune ou localité visée <p>Date limite de candidature : 21 avril 2026</p>